

Dossier d'inscription pour la rentrée 2019

Madame, Monsieur,

Forte de près de dix années d'expérience, l'Ecole Bilingue Internationale de Haute-Savoie (EBiHS) ouvre ses portes à Anthy-sur-Léman. C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant à la rentrée 2019 afin qu'il bénéficie d'une éducation bilingue motivante et bienveillante avec une ouverture sur le monde et les autres cultures.

Vous trouverez ci-joint le formulaire à remplir ainsi que les pièces à joindre pour valider l'inscription de votre enfant en classe de Petite, Moyenne et Grande Section à l'EBiHS du Léman pour la rentrée 2019. Les classes élémentaires ouvriront à la rentrée 2020.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} avril 2019 au 15 juin 2019 dans la limite des places disponibles.

Les frais annuels de pré-inscription de 300€ sont offerts pour l'année 2019/2020.

Les frais de première inscription sont de 500€ (payables uniquement par chèque). En cas de désistement de votre part, ces frais restent acquis à l'EBiHS. Ces frais sont à joindre au dossier d'inscription et ne seront encaissés que si l'inscription de votre enfant est confirmée par l'EBiHS.

Pour les frais de scolarité, veuillez vous référer à la grille des tarifs 2019-2020 ci-dessous.

Nous invitons les futurs élèves et leurs parents à rencontrer la directrice et à visiter les locaux lors des réunions d'information qui auront lieu les samedis 27 avril et 25 mai 2019 de 11h à 12h dans la salle des Laurentides (Groupe scolaire) à Anthy-sur-Léman.

Pour l'entrée en maternelle, les priorités suivantes seront observées :

- Ordre d'arrivée du dossier d'inscription complet (Voir liste des éléments ci-dessous).
- L'enfant doit être propre en journée au moment de la rentrée.

Je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire dont vous auriez besoin et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Julie Cartier

Directrice de l'école

Pièces à joindre pour le dossier :

- Formulaire d'inscription rempli et signé des deux parents
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de vaccination (Diphtérie, Polio, Tétanos)
- Une photo d'identité de l'enfant

Règlement des frais de 1^{ère} inscription de 500 € (chèque à l'ordre de Ecole Bilingue Internationale de Haute-Savoie ou EBiHS)

Elève-Pupil

Nom / Name

Prénom / First Name

Date de naissance / Date of birth (D/M/Y)

Lieu de naissance / Place of birth

Sexe / Sex Masculin/ Male Féminin / Female

Nationalité / Nationality

Inscription souhaitée en classe de / Class requested (if known) :

Petite Section	Moyenne Section	Grande Section

Année de naissance des frères et sœurs / Brothers' and sisters' year of birth

Langue(s) parlée(s) à la maison

Language(s) spoken at home

Parents

Mère / Mother

Père / Father

Nom / Name

Prénom / First Name

Nationalité / Nationality

Profession / Occupation

Tél. privé / Home phone

Tél. prof / Prof. phone

Tél. port. / Mobile phone*

Courriel / Email*

Adresse / Address

*** Mentions obligatoires y compris pour les réinscriptions et si votre enfant a des frères et sœurs scolarisés**

*** Compulsory mention including re-registrations and if your child has siblings enrolled**

Célibataire	Mariés	Vie maritale	Séparés	Divorcés	Veuf / Veuve
Single	Married	Marital life	Separated	Divorced	Widowed

Etat civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marital status						

Nom et adresse du responsable légal si différent (tuteur) / Name and address of the legal representative if different (legal guardian) :

.....

Courrier à envoyer / Correspondence to	Au Couple / Parents	Au père / Father	A la mère / Mother	Au responsable légal / Legal guardian
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Règlement/Payment : mensuel/monthly trimestriel/quarterly annuel/yearly

Mode de règlement : Prélèvement automatique Virement Chèque

Method of payment : Direct debit Bank transfer Cheque

Adresse de facturation (si différente de celle des parents) / Billing address (if different from parents) :

.....

Communication

Français **ou** English

Email **ou** Papier / Paper

Le soussigné / la soussignée déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission ainsi que du règlement tarifaire en vigueur, et en accepte expressément tous les termes. / The undersigned agrees to the conditions for admission, as well as for the fees and financial conditions.

Je coche cette case si je n'autorise pas l'école à prendre en photo mon enfant et à utiliser celles-ci à des fins pédagogiques ou dans le cadre de la promotion de l'association, sans réclamer d'indemnités financières / Tick this box if you disagree with your child's picture being taken and used for pedagogical and promotional purposes without financial compensation

Date :

Signature du père / Father's signature :

Signature de la mère / Mother's signature :

Signature du représentant légal (si requis) / Legal guardian's signature (if applicable) :

CE FORMULAIRE DOIT ETRE ENVOYE A ECOLE BILINGUE INTERNATIONALE DE HAUTE-SAVOIE, SIEGE DE L'ASSOCIATION, 11 AVENUE DU PRE DE CHALLES, 74940 ANNECY-LE-VIEUX – FRANCE. / THIS FORM MUST BE RETURNED TO ECOLE BILINGUE INTERNATIONALE DE HAUTE-SAVOIE, SIEGE DE L'ASSOCIATION 11 AVENUE DU PRE DE CHALLES, 74940 ANNECY-LE-VIEUX – FRANCE.

	Mensuel 10 mensualités d'août à juin	Trimestriel Août, novembre, février et mai	Annuel Août
1er enfant	700 €	2 100 €	7 000 €
2e enfant (10% de réduction)	630 €	1890 €	6300 €
ESL/FLE si nécessaire* <i>(Pour information)</i>	96 €	240 €	960 €

Note : *ESL/FLE : Pas de cours pour l'année 2019/2020.

Frais annuels de pré-inscription : 300 € (Offerts pour l'année 2019/ 2020).

Frais de première inscription : 500 € (Payables seulement lors de la première année dans l'établissement).

Modalités de paiement :

- **Prélèvements automatiques :**

Ils auront lieu le 1^{er} de chaque mois à compter d'août pour les règlements mensuels ; le 1^{er} août, 1^{er} novembre, 1^{er} février et 1^{er} mai pour les règlements trimestriels. Les mandats de prélèvements et les RIB doivent être remis **au plus tard au 30 juin**.

- **Païement par chèque :**

- Possibilité de régler la totalité de la scolarité en un chèque (sans frais administratif) qui devra être remis au plus tard le 30 juin.
- En cas de règlement mensuel ou trimestriel, des frais administratifs de 200 € supplémentaires devront être réglés.

- **Païement par virement :**

- Possibilité de régler la totalité de la scolarité en un virement (sans frais administratif) qui devra être effectué au plus tard le 30 juin.
- En cas de virement mensuel ou trimestriel, des frais administratifs de 200 € supplémentaires devront être réglés.

- Pour toute facture non réglée à échéance, une pénalité de 100 Euros sera appliquée.
- Les scolarités seront remboursées au prorata du nombre de mois passés à l'école, à compter du mois où l'enfant est remplacé dans sa classe par un autre élève. Dans le cas contraire, la scolarité est due jusqu'à la fin de l'année.
- Tout mois commencé est dû.
- Pour tout renseignement concernant la garderie périscolaire et les repas, veuillez nous contacter directement.

	Monthly 10 installments August to June	Quarterly August, November, February, May	Yearly August
1rst Child	700 €	2 100 €	7 000 €
2nd Child (10% discount)	630 €	1890 €	6300 €
ESL/FLE if applicable* (For your information)	96 €	240 €	960 €

Notes: *ESL/FLE: Not available for 2019-2020

Annual fees: 300 € (offered for 2019-2020).

Admission fees: 500 € (one-time fee – not applicable the following years).

Payment:

- **Direct debit:**

Debits will take place on the 1st of each month from August for monthly payments; August 1st, November 1st, February 1st and May 1st for the quarterly payments. Forms must be handed in by June 30th.

- **Payment by cheque :**

- Possibility to pay the totality of the school tuition by cheque (without administrative costs) at the latest on June 30th.
- In case of monthly or quarterly payment, additional administrative costs of 200 € will have to be paid.

- **Payment by bank transfer:**

- Possibility to pay the totality of the school tuition by bank transfer (without administrative costs) at the latest on June 30th.
- In case of monthly or quarterly payment, additional administrative costs of 200 € will have to be paid.

- A penalty of 100 Euros will be applied for payment beyond this date.
- Any month started is due.
- The annual tuition will be refunded according to the number of months of attendance, from the month that the child has been replaced by another pupil. In all other cases payment in full is due up to the end of the school year.
- For more information about the daycare and meals, please contact us directly.